



OÙ MARCHER SUR LES RIVES DU LAC LÉMAN



Cette carte

Elle a été réalisée au Printemps 2017 par les associations «RIVES PUBLIQUES» et «LE LAC POUR TOUS», désireuses de porter à la connaissance de tous les linéaires accessibles au public.

Du fait du format A4 de cette carte papier, nous n'avons répertorié que les linéaires accessibles de longueur supérieure à 1 km.

Il est possible de trouver la carte des plages autour du Léman en allant sur le site de la CIPEL: www.cipel.org/plages-du-leman/

La carte interactive

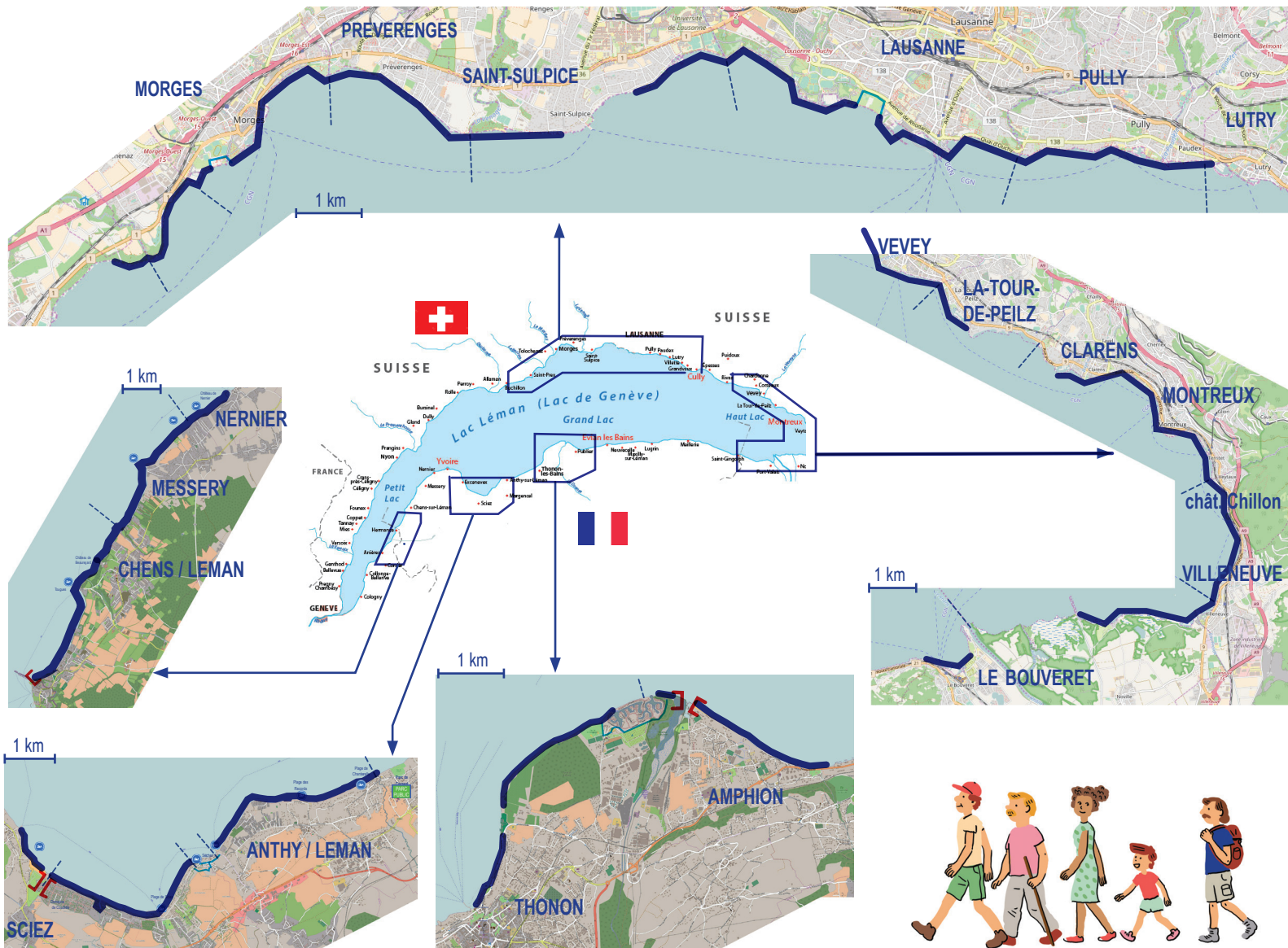
Une carte interactive complète est accessible par internet sur le site: <http://lelacpourtous.weebly.com/cartes.html>

Adhérez à «RIVES PUBLIQUES»

Ecrivez à «RIVES PUBLIQUES», CH-1295 MIES ou aller sur le site de «Rives Publiques»: www.rivespubliques.ch

Adhérez au «LAC POUR TOUS»

Ecrivez à «LE LAC POUR TOUS»: 10 quai de Rives, 74200 THONON-LES-BAINS en donnant votre nom, votre prénom, votre adresse mail et en versant 5 euros à l'ordre de «LE LAC POUR TOUS» (cotisation annuelle minimum). Vous recevrez votre carte d'adhérent par mail ou allez sur: <http://lelacpourtous.weebly.com/adhesion.html>



pour un cheminement possible tout autour du lac Léman

Le droit à usage de la servitude de marchepied va de pair avec le respect de la propriété privée et de la protection de l'environnement